

ENSEMBLE CONTRE

l'intimidation!

Rapport de la consultation en ligne
sur la lutte contre l'intimidation

Québec 

Le présent document a été produit par la firme Segma Recherche pour le ministère de la Famille.

COORDINATION

Direction générale des politiques
Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

RÉVISION LINGUISTIQUE

Sous la responsabilité de la Direction des communications

CONCEPTION ET RÉALISATION INFOGRAPHIQUE (COUVERTS)

Direction des communications

Ce document est disponible dans le site Web du ministère de la Famille à l'adresse suivante : www.intimidation.gouv.qc.ca

ISBN : 978-2-550-72347-9 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

© Gouvernement du Québec 2015

Table des matières

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	5
2. FAITS SAILLANTS	6
3. MÉTHODOLOGIE	7
4. CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS	8
5. RÉSULTATS	9
5.1. PRÉOCCUPATIONS FACE À L'INTIMIDATION.....	9
5.2. MOYENS PRIVILÉGIÉS POUR LUTTER CONTRE L'INTIMIDATION À TITRE DE CITOYEN OU CITOYENNE. .	10
5.3. SUJETS SUR LESQUELS LES PARTICIPANTS À LA CONSULTATION DÉSIRENT ÊTRE INFORMÉS	11
5.4. MILIEUX D'INTERVENTION PRIORITAIRES POUR LUTTER CONTRE L'INTIMIDATION.....	12
5.5. PRIORITÉS D'ACTION POUR LA PRÉVENTION DE L'INTIMIDATION ET LA LUTTE CONTRE CELLE-CI.....	13
5.6. MOTIFS DE PARTICIPATION À LA CONSULTATION.....	14
6. CONCLUSION	15
ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRE	16

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

À son arrivée en poste, le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, affirme son intention de lutter contre l'intimidation à tous les âges, tant dans le monde réel que dans le monde virtuel. Il confie à la ministre de la Famille, M^{me} Francine Charbonneau, la responsabilité de la lutte contre l'intimidation. En juin 2014, il annonce la tenue, le 2 octobre 2014, d'un forum sur la lutte contre l'intimidation afin de mobiliser les acteurs concernés par ce sujet. Le forum était la première étape d'une démarche qui conduira à la mise en œuvre d'un plan d'action concerté.

Convaincue que la lutte contre l'intimidation est l'affaire de tous, la ministre de la Famille a convié la population à participer à la réflexion collective sur le sujet. Du 10 juillet au 30 novembre 2014, les Québécois et les Québécoises ont été invités à s'exprimer en participant à une consultation en ligne.

La consultation avait pour but de :

- recueillir des données sur la perception de la population québécoise à l'égard du phénomène de l'intimidation et sur ses besoins d'information sur le sujet;
- donner la parole aux citoyens et aux citoyennes concernant les actions qu'ils jugent prioritaires pour prévenir l'intimidation et agir contre celle-ci;
- contribuer, par les données ainsi colligées, à alimenter les travaux du Forum sur la lutte contre l'intimidation ainsi qu'à enrichir le plan d'action concerté qui y fera suite.

2. FAITS SAILLANTS

- Au total, 3 093 personnes ont répondu entièrement au questionnaire de consultation;
- Près des trois quarts des répondants sont des femmes;
- Les répondants possèdent majoritairement un diplôme universitaire;
- Alors que tout près de la moitié des participants (49 %) affirment avoir répondu à la consultation parce que le sujet les préoccupait, 40 % disent y avoir répondu parce qu'ils souhaitaient, à titre de citoyen et de citoyenne, donner leur opinion sur des sujets à caractère social. Une proportion semblable de participants (39 %) mentionnent y avoir répondu parce qu'ils ont été témoins ou victimes d'intimidation, alors que près du tiers disent avoir participé à la consultation parce qu'ils interviennent pour lutter contre l'intimidation dans le cadre de leurs fonctions;
- Les participants à la consultation sont presque unanimes à affirmer que l'intimidation est un problème dont il faut s'occuper au Québec et que, comme citoyen, ils ont un rôle important à jouer pour lutter contre l'intimidation et la prévenir;
- La majorité des participants croit que les gens sont moins portés à intervenir s'ils ne connaissent pas la victime et qu'il est difficile de savoir quoi faire dans des cas d'intimidation;
- Les opinions des participants sont plus partagées lorsqu'il s'agit d'affirmer que la cyberintimidation a des conséquences plus graves que les autres formes d'intimidation;
- L'énoncé « Il est facile de reconnaître une situation ou un geste d'intimidation » recueille aussi des opinions assez partagées;
- Majoritairement, les participants à la consultation privilégient la promotion du respect envers les autres, l'intervention dès les premières manifestations d'intimidation et le fait de ne pas banaliser les situations d'intimidation comme les meilleures façons de lutter contre l'intimidation, à titre de citoyen ou de citoyenne;
- Les besoins en information sont grands. Sur les dix sujets mentionnés, huit sont considérés par plus de 30 % des participants comme nécessitant beaucoup d'information;
- C'est principalement en milieu éducatif qu'il faut agir en priorité, selon les participants à la consultation;
- En ce qui concerne les principales actions à mener en priorité, celles mentionnées le plus souvent par les répondants sont : des actions de sensibilisation auprès de la population sur les façons d'agir en cas d'intimidation, l'intensification de la formation des intervenants (personnel scolaire, policiers, médecins, travailleurs sociaux, etc.) sur l'intervention en matière d'intimidation, la révision des lois et des mesures légales afin de les rendre plus sévères ainsi que l'amélioration de l'aide aux victimes.

3. MÉTHODOLOGIE

Population cible et caractéristiques des répondants

Les citoyens et les citoyennes du Québec, sans restriction au regard de l'âge, constituaient la population visée par la consultation. Au total, 3 093 personnes ont rempli le questionnaire en entier.

Questionnaire

Le questionnaire a été préparé par des membres de l'équipe d'évaluation de la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du ministère de la Famille (Ministère). Des versions française et anglaise ont été produites. Le questionnaire a été prétesté sous sa forme papier auprès d'une vingtaine de personnes en version française et auprès de cinq personnes en version anglaise. L'informatisation et l'hébergement du questionnaire ont été confiés à la firme Segma Recherche. Un prétest de la version électronique a ensuite été réalisé par Segma Recherche, avec la collaboration du Ministère, auprès de plus de 20 personnes.

Le questionnaire compte 10 questions au total. Pour que les énoncés proposés bénéficient globalement de la même attention des répondants et pour ainsi réduire des biais dans les réponses fournies, des rotations d'énoncés ou de blocs d'énoncés ont été effectuées. Le questionnaire est présenté à l'annexe 1.

Le questionnaire était accessible sur le site Internet de Segma Recherche par l'intermédiaire du site du Ministère.

Collecte et analyse des données

La collecte de données s'est déroulée du 10 juillet au 30 novembre 2014.

Le Ministère a confié le traitement des données, l'analyse des résultats et la rédaction du rapport à Segma Recherche.

Catégorisation des réponses aux catégories *Autre*

À la fin de la consultation, l'ensemble des réponses ouvertes données par les répondants dans les catégories *Autre* des questions a été analysé. À partir de l'analyse, la majorité des réponses ouvertes ont pu être classées dans les catégories existantes. À la fin de la codification, il restait moins de 5 % de réponses ouvertes dans la catégorie *Autre*.

Une seule catégorie a été ajoutée, soit à la question concernant les motifs de participation. La nouvelle catégorie est la suivante : *Mon ou mes enfants ont été ou sont victimes d'intimidation*.

Limites

Mentionnons que la population jointe par cette consultation Web n'est pas représentative de la population québécoise. À titre d'exemple, la population des répondants est davantage composée de femmes et de personnes qui détiennent un diplôme d'études universitaires que dans l'ensemble de la population québécoise. De plus, pour cette consultation Web ouverte à tous, on ne peut être assuré qu'un même répondant n'y a pas participé plus d'une fois. Par souci de joindre le plus grand nombre de répondants tout en protégeant leur anonymat et la confidentialité de leurs réponses, aucun moyen technique n'a été adopté pour qu'un répondant soit limité à une seule participation.

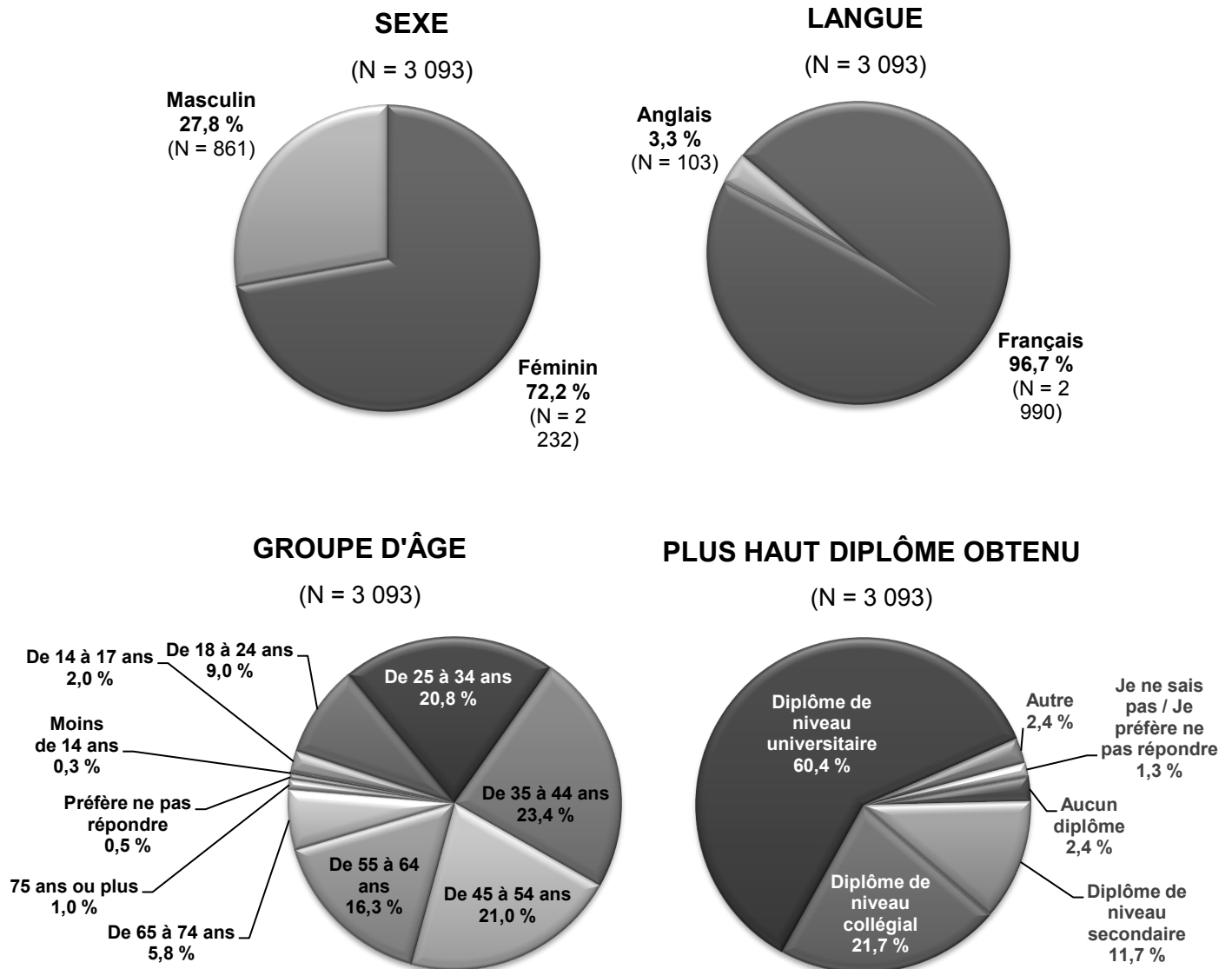
4. CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

Près des trois quarts (72 %) des répondants à la consultation sont des femmes.

Un total de 97 % des personnes ont rempli le questionnaire en français.

La grande majorité (82 %) des répondants est âgée de 25 à moins de 65 ans.

Près des deux tiers des répondants détiennent un diplôme universitaire (60 %).



La moitié des participants à la consultation réside dans les régions de Montréal (18 %), de la Capitale-Nationale (17 %) et de la Montérégie (14 %).

5. RÉSULTATS

5.1. PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT L'INTIMIDATION

Dans le but de mieux connaître les perceptions et les préoccupations des Québécois et des Québécoises concernant le phénomène de l'intimidation, le Ministère a soumis huit énoncés aux répondants, en les invitant à indiquer leur degré d'accord pour chacun.

De façon presque unanime, les personnes ayant participé à la consultation sont d'accord (97 %) pour affirmer qu'il faut s'occuper du problème de l'intimidation au Québec. Dans une même proportion, elles affirment avoir un rôle important à jouer pour prévenir l'intimidation et lutter contre celle-ci.

En ce qui concerne la dénonciation des gestes d'intimidation, une forte majorité (89 %) croit que ceux-ci ne sont pas suffisamment dénoncés au Québec.

Les résultats révèlent que 88 % des répondants sont d'accord pour dire que la plupart des gens sont moins portés à intervenir s'ils ne connaissent pas la victime.

Une proportion assez importante de répondants estime qu'il est difficile de savoir quoi faire dans les cas d'intimidation, plus de trois répondants sur quatre (76 %) se disant entièrement ou plutôt en accord avec cet énoncé.

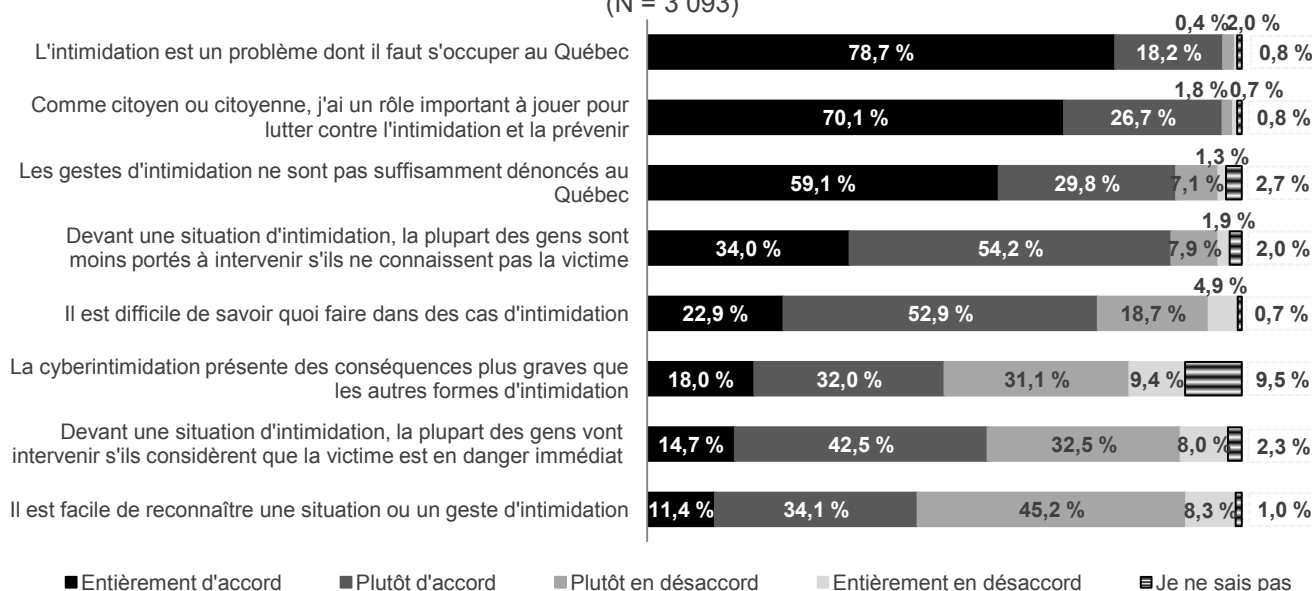
Près de six répondants sur dix (57 %) croient que devant une situation d'intimidation, la plupart des gens vont intervenir s'ils considèrent que la victime est en danger immédiat, alors que quatre personnes sur dix (41 %) sont d'avis contraire et croient que les gens n'interviendront pas dans le cas où une victime d'intimidation serait en danger immédiat.

Les opinions sont partagées à l'égard des conséquences de la cyberintimidation comparativement aux autres formes d'intimidation. Alors que près d'un répondant sur dix (10 %) ne se prononce pas, 50 % des participants croient que la cyberintimidation présente des conséquences plus graves que les autres formes d'intimidation. D'autre part, 41 % des gens ayant participé à la consultation sont plutôt d'avis contraire.

Enfin, alors que 46 % des personnes ayant participé à la consultation s'accordent à dire qu'il est facile de reconnaître une situation ou un geste d'intimidation, une faible majorité (54 %) croit le contraire.

Q1. VEUILLEZ INDIQUER VOTRE DEGRÉ D'ACCORD AVEC LES ÉNONCÉS SUIVANTS

(N = 3 093)



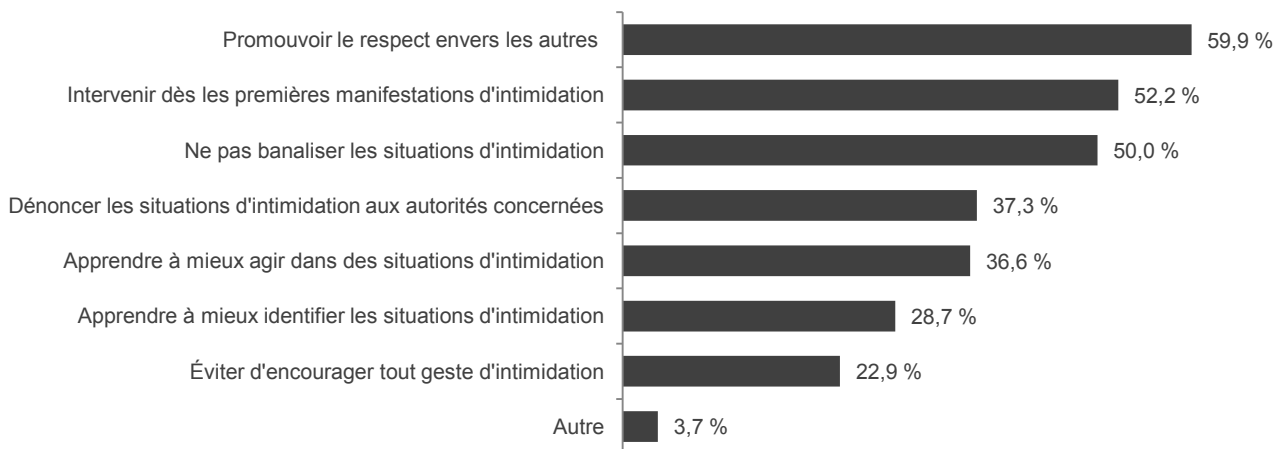
5.2. MOYENS PRIVILÉGIÉS POUR LUTTER CONTRE L'INTIMIDATION À TITRE DE CITOYEN OU CITOYENNE

Parmi les choix proposés, les répondants devaient sélectionner trois façons principales de lutter contre l'intimidation, et ce, à titre de citoyen ou de citoyenne. Les moyens préconisés par au moins la moitié des répondants sont : la promotion du respect envers les autres (60 %); l'intervention dès les premières manifestations d'intimidation (52 %); la nécessité de ne pas banaliser les situations d'intimidation (50 %). Par ailleurs, moins d'un répondant sur quatre a mentionné qu'il fallait éviter d'encourager tout geste d'intimidation.

Une centaine de mentions ont été formulées dans la catégorie de réponse *Autre*. Parmi les réponses exprimées, celles fournies le plus souvent sont : « Toutes les actions proposées sont importantes » et « Intervenir auprès des jeunes ».

Q2. PARMIS LES CHOIX SUIVANTS, QUELLES SONT LES MEILLEURES FAÇONS, COMME CITOYEN OU CITOYENNE, DE LUTTER CONTRE L'INTIMIDATION? TROIS RÉPONSES AU MAXIMUM

(N = 3 093)



5.3. SUJETS SUR LESQUELS LES PARTICIPANTS À LA CONSULTATION DÉSIRENT ÊTRE INFORMÉS

Interrogés sur leurs besoins d'information touchant la lutte contre l'intimidation, les répondants ont mentionné plusieurs sujets qui les intéressent. Sur neuf des dix sujets présentés, plus de 55 % des participants à la consultation déclarent avoir assez ou beaucoup besoin d'information. Les sujets les plus demandés sont liés à l'intervention en tant que témoin de gestes d'intimidation (deux aspects) et aux aspects légaux (trois aspects).

- Savoir quoi dire à une personne qui pose un ou des gestes d'intimidation (65 %);
- Savoir quoi faire ou quoi dire si vous-même ou un proche êtes témoin d'intimidation (64 %);
- Connaître ses droits comme victime d'intimidation, le cas échéant (62 %);
- Connaître ses obligations citoyennes comme témoin de gestes d'intimidation (62 %);
- Connaître les conséquences, légales ou non, qui peuvent être imposées aux personnes qui posent des gestes d'intimidation (62 %).

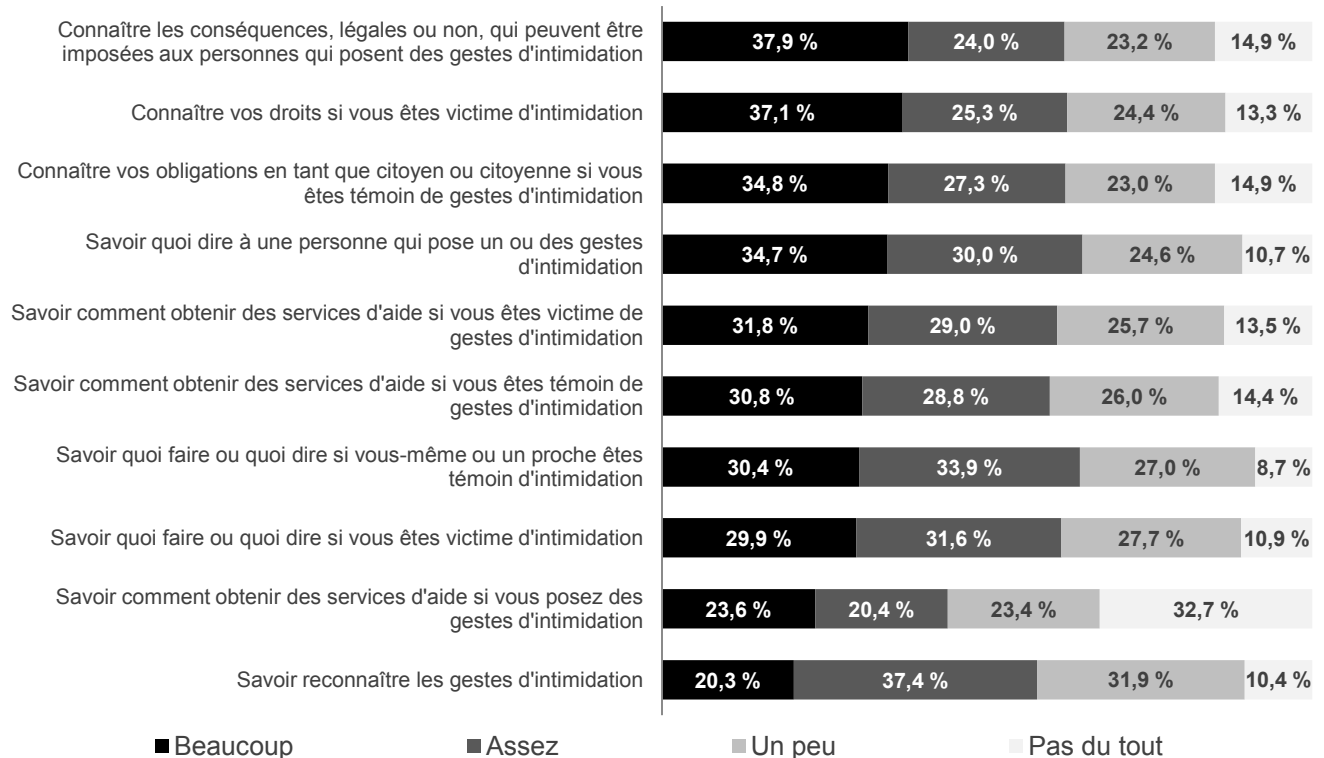
Par la suite, les répondants souhaiteraient de l'information sur les façons d'obtenir de l'aide, que ce soit comme victime (61 %) ou comme témoin (60 %).

De plus, 58 % des répondants souhaiteraient apprendre à reconnaître les gestes d'intimidation.

Dans une moindre mesure, les participants souhaitent savoir comment obtenir de l'aide si eux-mêmes venaient à poser des gestes d'intimidation (44 %).

Q3. VEUILLEZ INDIQUER SI VOUS AVEZ BEAUCOUP, ASSEZ, UN PEU OU PAS DU TOUT BESOIN D'INFORMATION SUR CHACUN DES SUJETS SUIVANTS

(N = 3 093)

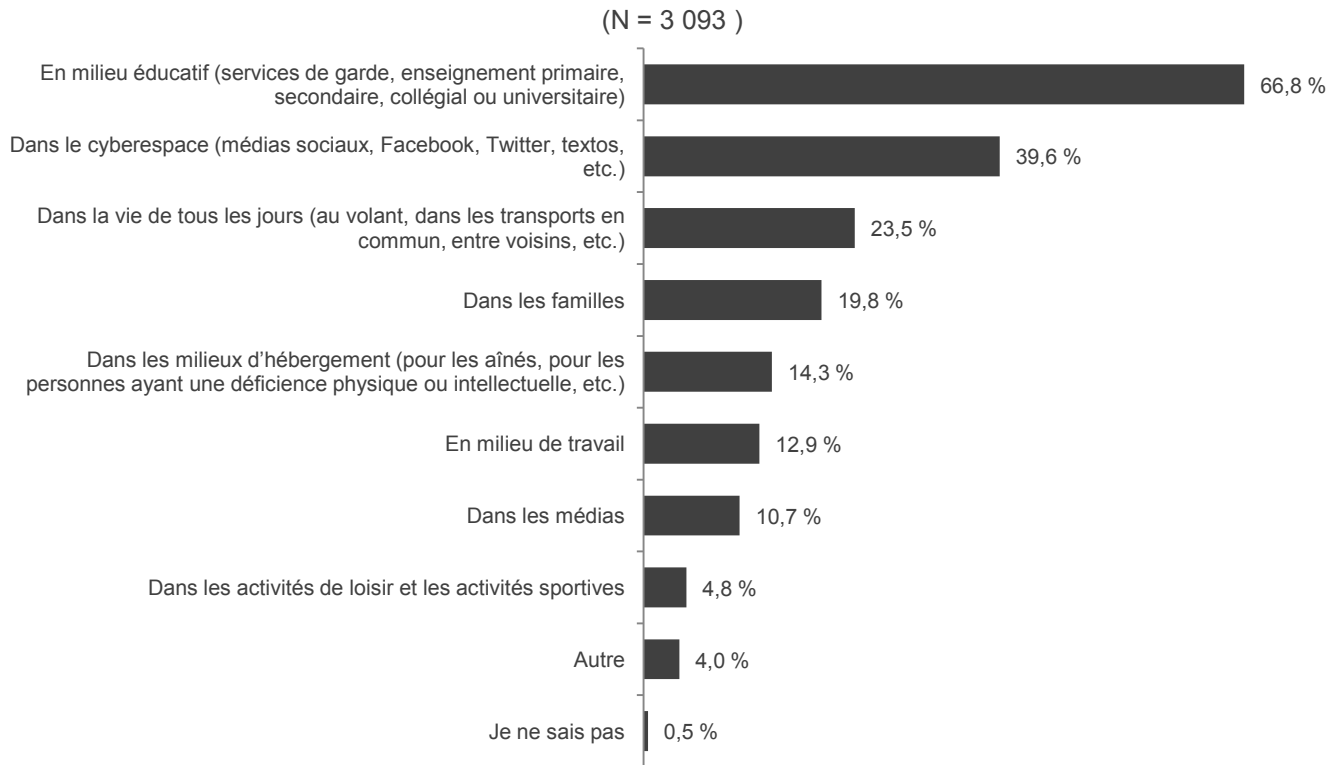


5.4. MILIEUX D'INTERVENTION PRIORITAIRES POUR LUTTER CONTRE L'INTIMIDATION

Selon les participants à la consultation, la priorité des interventions devrait se situer dans le milieu éducatif. Un peu plus de deux répondants sur trois (67 %) ont mentionné cette cible.

Le cyberspace constitue la cible de choix de 40 % des répondants, et le quart (24 %) des répondants ont mentionné que c'est dans la vie de tous les jours que les actions de lutte contre l'intimidation devraient être entreprises en priorité. Un pourcentage légèrement moindre (20 %) a mentionné le milieu familial.

Q4. SELON VOUS, OÙ FAUT-IL AGIR EN PRIORITÉ, AU QUÉBEC, POUR LUTTER CONTRE L'INTIMIDATION ET LA PRÉVENIR? DEUX RÉPONSES AU MAXIMUM



5.5. PRIORITÉS D'ACTION POUR LA PRÉVENTION DE L'INTIMIDATION ET LA LUTTE CONTRE CELLE-CI

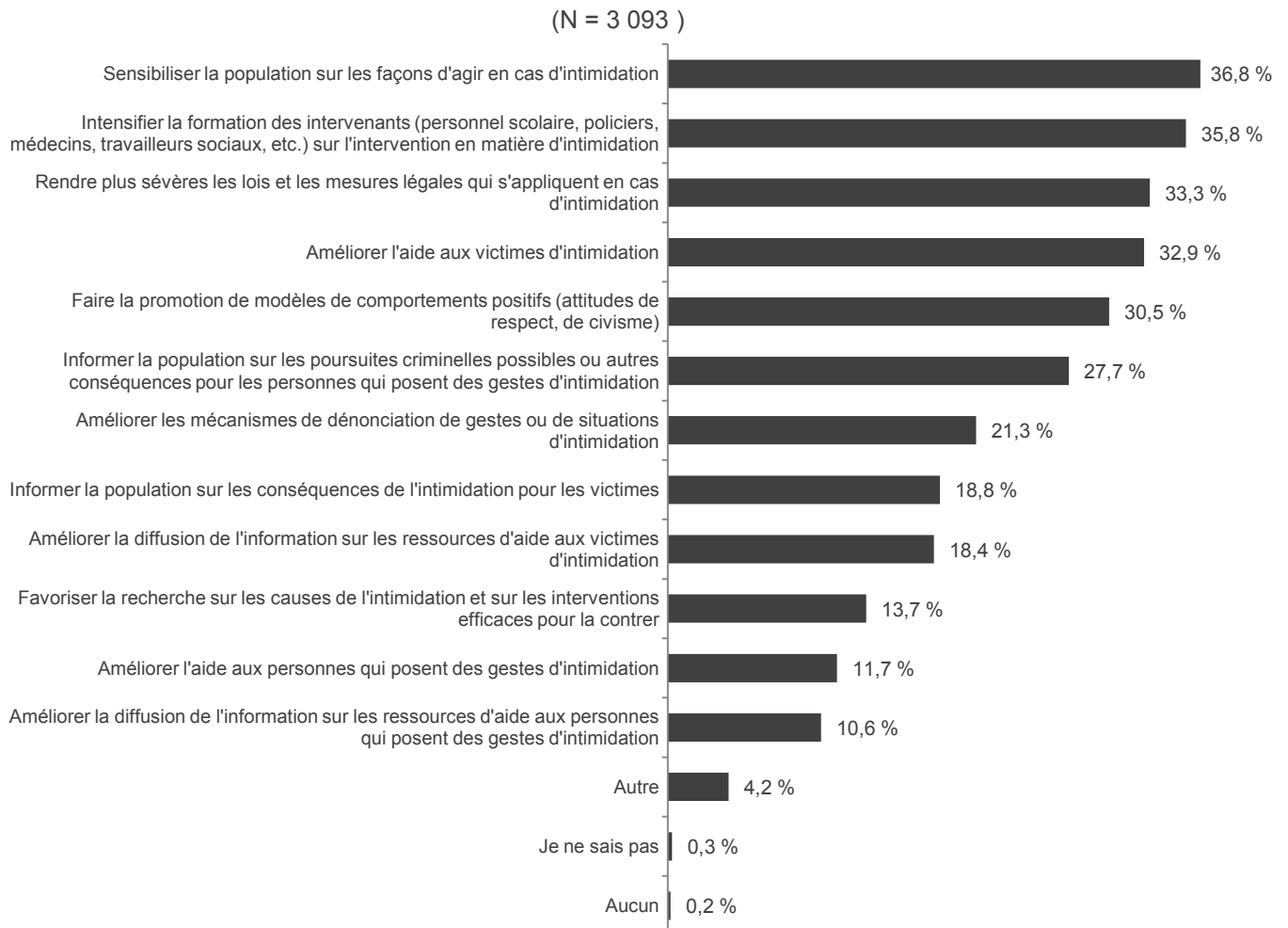
Les participants ont été invités à s'exprimer sur les actions à mener en priorité, au Québec, pour lutter contre l'intimidation et pour la prévenir. Les actions mentionnées le plus fréquemment, soit par au moins un répondant sur trois, concernent :

- La sensibilisation de la population sur les façons d'agir en cas d'intimidation (37 %);
- L'intensification de la formation des intervenants (36 %);
- La révision des lois et des mesures légales (33 %);
- L'amélioration de l'aide aux victimes d'intimidation (33 %).

Parmi les énoncés proposés aux répondants, ceux ayant été le moins cités portaient sur :

- L'amélioration de l'aide aux personnes qui posent des gestes d'intimidation (12 %);
- L'amélioration de la diffusion de l'information sur les ressources d'aide aux personnes qui posent des gestes d'intimidation (11 %).

Q5. SELON VOUS, QUELLES SONT LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER EN PRIORITÉ, AU QUÉBEC, POUR LUTTER CONTRE L'INTIMIDATION ET LA PRÉVENIR (Y COMPRIS LA CYBERINTIMIDATION)? TROIS ACTIONS AU MAXIMUM



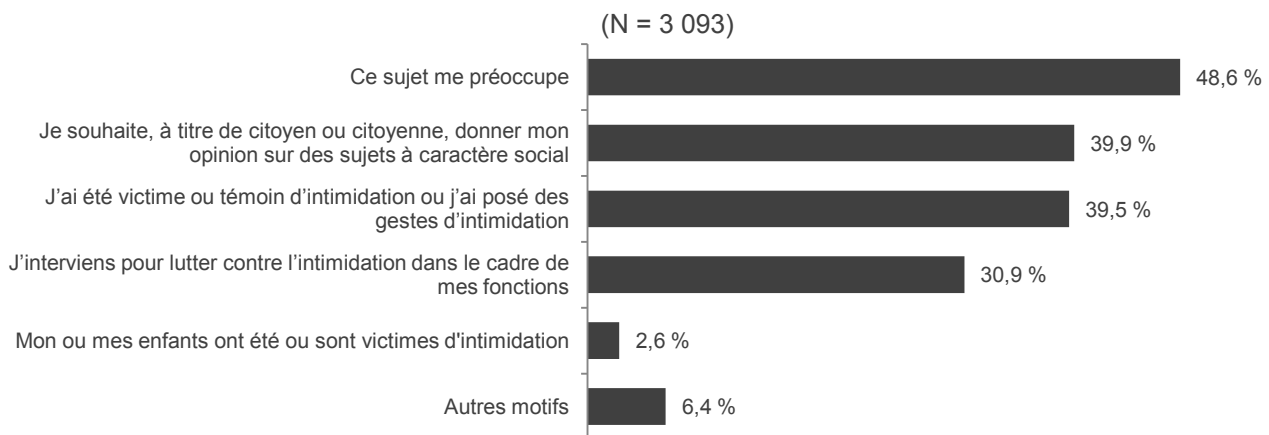
5.6. MOTIFS DE PARTICIPATION À LA CONSULTATION

Près de la moitié des participants à la consultation (49 %) ont répondu au questionnaire parce que le sujet les préoccupait.

Quatre répondants sur dix évoquent la volonté de donner leur opinion à titre de citoyen ou de citoyenne, alors que la même proportion affirme avoir pris part à la consultation parce qu'ils ont été victimes ou témoins de gestes d'intimidation ou en ont posé eux-mêmes.

Enfin, notons que près d'un participant sur trois (31 %) dit y avoir répondu parce qu'il intervient dans la lutte contre l'intimidation dans le cadre de ses fonctions.

Q10. EN TERMINANT, NOUS SOUHAITONS CONNAÎTRE, PARMIS LES MOTIFS SUIVANTS, CEUX QUI EXPLIQUENT LE MIEUX VOTRE INTÉRÊT À PARTICIPER À CETTE CONSULTATION EN LIGNE. DEUX RÉPONSES AU MAXIMUM



6. CONCLUSION

Nous observons que les participants à la consultation ont un grand intérêt pour le sujet et sont préoccupés par l'intimidation. Ils considèrent que c'est un problème dont il faut s'occuper. Toutefois, une proportion importante juge qu'il est difficile de savoir comment intervenir dans des cas d'intimidation. Cela n'empêche pas qu'une forte majorité de répondants estime avoir un rôle à jouer, comme citoyen ou citoyenne, pour lutter contre l'intimidation et la prévenir. Ils jugent qu'à ce titre, il faut notamment promouvoir le respect des autres, ne pas banaliser l'intimidation et intervenir dès ses premières manifestations.

Selon les résultats obtenus, il est évident que les besoins en information sont grands et portent sur plusieurs aspects.

Enfin, les participants souhaitent majoritairement que la priorité des interventions soit accordée au milieu éducatif. Quant aux actions à mener au Québec, les répondants estiment qu'elles devraient se concentrer sur : la sensibilisation touchant les façons d'agir en cas d'intimidation, la formation des intervenants, l'augmentation de la sévérité des lois et des mesures légales ainsi que l'aide aux victimes.

ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRE

Pour obtenir de l'aide, que vous soyez victime, témoin ou intimidateur, visitez le site Internet du ministère de la Famille

Bienvenue sur le site de la consultation en ligne sur la lutte contre l'intimidation

La confidentialité des réponses recueillies dans le cadre de cette consultation et l'anonymat des répondants sont garantis. Environ dix minutes sont nécessaires afin de remplir le questionnaire. Votre opinion est importante pour nous. Cette consultation prendra fin **le 30 novembre 2014**.

Instructions

Veillez répondre :

- au meilleur de vos connaissances
- en exprimant vos opinions
- en cochant la ou les cases appropriées

Besoin d'aide?

Si vous éprouvez de la difficulté à remplir ce formulaire, nous vous invitons à communiquer avec nous par courrier électronique. Un préposé vous contactera pour vous offrir une assistance.

En quelle langue désirez-vous remplir ce questionnaire?

- Français
 Anglais

1. Veuillez indiquer votre degré d'accord avec les énoncés suivants.

Dans les énoncés suivants, le terme intimidation fait aussi référence à l'intimidation dans le cyberspace (réseaux sociaux, textos, Facebook, etc.).

	Entièrement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Entièrement en désaccord	Je ne sais pas
Il est facile de reconnaître une situation ou un geste d'intimidation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Devant une situation d'intimidation, la plupart des gens sont moins portés à intervenir, s'ils ne connaissent pas la victime	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Devant une situation d'intimidation, la plupart des gens vont intervenir s'ils considèrent que la victime est en danger immédiat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il est difficile de savoir quoi faire dans des cas d'intimidation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comme citoyen ou citoyenne, j'ai un rôle important à jouer pour lutter contre l'intimidation et la prévenir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'intimidation est un problème dont il faut s'occuper au Québec	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La cyberintimidation présente des conséquences plus graves que les autres formes d'intimidation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les gestes d'intimidation ne sont pas suffisamment dénoncés au Québec	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Parmi les choix suivants, quelles sont les meilleures façons, comme citoyen ou citoyenne, de lutter contre l'intimidation? Trois réponses au maximum.

- Éviter d'encourager tout geste d'intimidation
- Promouvoir le respect envers les autres (envers ses proches, ses voisins, ses collègues de travail, à l'école, dans les transports en commun, au volant, à l'épicerie, lors d'une activité sportive, etc.)
- Ne pas banaliser les situations d'intimidation
- Dénoncer les situations d'intimidation aux autorités concernées
- Apprendre à mieux identifier les situations d'intimidation
- Apprendre à mieux agir dans des situations d'intimidation
- Intervenir dès les premières manifestations d'intimidation
- Autre, précisez (maximum deux lignes)

3. Veuillez indiquer si vous avez beaucoup, assez, un peu ou pas du tout besoin d'information pour chacun des sujets suivants.

Dans les énoncés suivants, le terme intimidation fait aussi référence à l'intimidation dans le cyberspace (réseaux sociaux, textos, Facebook, etc.).

	Beaucoup	Assez	Un peu	Pas du tout
Savoir reconnaître les gestes d'intimidation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Savoir quoi faire ou quoi dire si vous êtes victime d'intimidation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Savoir quoi faire ou quoi dire si vous-même ou un proche êtes témoin d'intimidation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Savoir quoi dire à une personne qui pose un ou des gestes d'intimidation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Savoir comment obtenir des services d'aide si vous êtes victime de gestes d'intimidation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Savoir comment obtenir des services d'aide si vous êtes témoin de gestes d'intimidation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Savoir comment obtenir des services d'aide si vous posez des gestes d'intimidation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaître vos obligations en tant que citoyen ou citoyenne si vous êtes témoin de gestes d'intimidation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaître vos droits si vous êtes victime d'intimidation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaître les conséquences, légales ou non, qui peuvent être imposées aux personnes qui posent des gestes d'intimidation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Selon vous, où faut-il agir en priorité, au Québec, pour lutter contre l'intimidation et la prévenir? Deux réponses au maximum.

- Dans les familles
- En milieu éducatif (services de garde, enseignement primaire, secondaire, collégial ou universitaire)
- En milieu de travail
- Dans les milieux d'hébergement (pour les aînés, pour les personnes ayant une déficience physique ou intellectuelle, pour les jeunes en difficulté, pour les personnes violentées)
- Dans la vie de tous les jours (au volant, dans les transports en commun, entre voisins, etc.)
- Dans les activités de loisir et les activités sportives
- Dans le cyberspace (médias sociaux, Facebook, Twitter, textos, etc.)
- Dans les médias
- Je ne sais pas
- Autre, précisez (maximum deux lignes)

5. Selon vous, quelles sont les principales actions à mener en priorité, au Québec, pour lutter contre l'intimidation et la prévenir (y compris la cyberintimidation)? Trois actions au maximum.

- Sensibiliser la population sur les façons d'agir en cas d'intimidation
- Favoriser la recherche sur les causes de l'intimidation et sur les interventions efficaces pour la contrer
- Faire la promotion de modèles de comportements positifs (attitudes de respect, de civisme)
- Améliorer les mécanismes de dénonciation de gestes ou de situations d'intimidation
- Intensifier la formation des intervenants (personnel scolaire, policiers, médecins, travailleurs sociaux, etc.) sur l'intervention en matière d'intimidation
- Améliorer la diffusion de l'information sur les ressources d'aide aux victimes d'intimidation
- Améliorer la diffusion de l'information sur les ressources d'aide aux personnes qui posent des gestes d'intimidation
- Améliorer l'aide aux victimes d'intimidation
- Améliorer l'aide aux personnes qui posent des gestes d'intimidation
- Informer la population sur les conséquences de l'intimidation pour les victimes
- Informer la population sur les poursuites criminelles possibles ou autres conséquences pour les personnes qui posent des gestes d'intimidation
- Rendre plus sévères les lois et les mesures légales qui s'appliquent en cas d'intimidation
- Aucun
- Je ne sais pas
- Autre, précisez (maximum deux lignes)

6. Quel est votre sexe?

- Féminin
- Masculin

7. À quel groupe d'âge appartenez-vous?

- Moins de 14 ans
- 14 à 17 ans
- 18 à 24 ans
- 25 à 34 ans
- 35 à 44 ans
- 45 à 54 ans
- 55 à 64 ans
- 65 à 74 ans
- 75 ans ou plus
- Je préfère ne pas répondre

8. Dans quelle région habitez-vous?

- Bas-Saint-Laurent
- Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Capitale-Nationale
- Mauricie
- Estrie
- Montréal
- Outaouais
- Abitibi-Témiscamingue
- Côte-Nord
- Nord-du-Québec
- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- Chaudière-Appalaches
- Laval
- Lanaudière
- Laurentides
- Montérégie
- Centre-du-Québec
- Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

9. Quel est le plus haut diplôme que vous avez obtenu?

- Aucun diplôme
- Diplôme de niveau secondaire
- Diplôme de niveau collégial
- Diplôme de niveau universitaire
- Autre
- Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

10. En terminant, nous souhaitons connaître parmi les motifs suivants, ceux qui expliquent le mieux votre intérêt à participer à cette consultation en ligne. Deux réponses au maximum.

- J'ai été victime ou témoin d'intimidation ou j'ai posé des gestes d'intimidation
- J'interviens pour lutter contre l'intimidation dans le cadre de mes fonctions
- Je souhaite, à titre de citoyen ou citoyenne, donner mon opinion sur des sujets à caractère social
- Ce sujet me préoccupe
- Autres motifs, précisez (maximum deux lignes)

Vous avez maintenant terminé.

Merci de votre participation!

[Pour obtenir de l'aide, que vous soyez victime, témoin ou intimidateur, cliquez ici](#)

Pour sortir du questionnaire, cliquez sur SUIVANT

Notes : Les énoncés des questions 1, 2 et 4 sont soumis en rotation aux répondants. Une rotation par bloc d'énoncés est appliquée pour la question 5 pour un répondant sur deux : dans un cas, le bloc des six premiers énoncés du présent questionnaire est d'abord soumis au répondant, alors que dans l'autre cas, le bloc des septième au douzième énoncés est alors proposé en premier au répondant.

L'adresse du courrier électronique mentionné dans la section *Besoin d'aide ?*, en première page, était : edimestre.mfa@mfa.gouv.qc.ca

